

Vers un service FTLV Université LILLE

Proposition de structuration globale de la FC dans l'Université Lille 1

Contexte et perspectives

Notre Université ambitionne de devenir un pôle de premier plan de formation tout au long de la vie et en a fait un axe stratégique des derniers contrats d'établissement.

Notre université dispose de nombreux atouts

Des composantes qui proposent, en matière de formations :

- une offre de formations diplômantes qui structure l'ensemble de l'activité
- des blocs de compétences qui permettent d'acquérir une compétence supplémentaire,
- des modalités diverses et adaptées aux projets individuels (accueil en laboratoire, accès à des unités de diplômes, modules courts, ...).

Un centre d'accueil qui offre tous les outils d'aide à la gestion de carrière et de sécurisation des parcours professionnels

- aide à la définition de projet
- bilan de compétences
- prestations d'accompagnement sur mesure
- préparation à l'entretien professionnel
- VAP , VAE...

Un département Sciences de l'Education spécialisé dans le domaine de la formation d'adultes (formation des formateurs) et un laboratoire performant, le CIREL, avec des recherches axées notamment sur les dispositifs de formation, les méthodes pédagogiques adaptées aux différents types de publics, l'approche « compétences » dans les organisations et sur les effets de la formation

Un réel savoir-faire dans l'accompagnement et la formation des publics peu ou pas qualifiés (tutorat, dispositifs de formation novateurs et individualisés,...).

Une nouvelle loi sur la Formation Professionnelle : un tournant

Les enjeux socio-économiques actuels évoluent en matière de FC / FTLV et supposent une adaptation de nos structures. Dans ce cadre, la nouvelle loi a pour objectif majeur de faire de la formation continue un outil de sécurisation des parcours professionnels.

La mise en place du Compte Personnel Formation et du Conseil en Evolution Professionnelle sont des innovations majeures pour le maintien de l'employabilité. Ces nouvelles dispositions vont avoir un impact sur notre offre de service et de formation continue. Il faut donc mettre en place des dispositifs de formation, flexibles, facilement mobilisables, intégrant l'individualisation des parcours et la validation des acquis.

Une dimension nouvelle, l'Université de Lille

Localement l'enjeu majeur est celui de la construction de l'Université Lille.

La refonte de l'organisation actuelle FC prend en compte la construction progressive de l'université de Lille, avec l'objectif, à termes, d'un modèle commun de Formation Tout au Long de la Vie effaçant progressivement le clivage qui peut exister entre FI et FC.

La mobilisation et la mise en synergie des compétences et savoir-faire autour des 3 universités passe par un mode d'organisation compatible des services. L'organisation proposée prend en compte cette dimension.

Un tournant stratégique qui implique les composantes

L'organisation du Service Commun vise à assurer un meilleur service aux composantes de l'Université (en terme de réactivité, veille stratégique, connaissance mutuelle) afin que l'ensemble de l'Université soit équipé pour réussir le tournant stratégique lié d'une part à l'évolution du mode de financement de la FC et d'autre part à la nécessité socioéconomique du passage à une logique de Formation Tout au Long de la Vie.

Un document cadre qui forme une feuille de route précise, pour une mise en place progressive durant l'année universitaire 2015/2015

Ce document d'orientation est un document cadre qui propose dans cette perspective une réorganisation immédiate, avec une mise en place progressive durant l'année universitaire 2014/2015, de l'ensemble des structures communes de FC de l'Université Lille 1 au sein d'un seul service commun. Ce service commun forme un premier pas vers la constitution d'un service FTLV, au sein d'Université Lille. Il est conçu pour être opérationnel dès septembre 2015 au sein de l'Université Lille 1, mais de manière suffisamment souple pour pouvoir évoluer rapidement vers une dimension FTLV conçu en commun avec nos partenaires d'Université Lille.

Ce service commun est au service des composantes et des usagers, et il est pensé en fonction de leurs besoins. Il intègre d'une part l'actuel SUDES, service commun, et d'autre part une partie de l'activité du CUEEP, composante autonome. Ces deux structures sont donc amenées à disparaître durant l'année universitaire 2014/2015 (comptablement dès le premier janvier 2015).

Il n'intègre par le département sciences de l'éducation du CUEEP, ni dans sa partie recherche (département formation), ni dans sa partie recherche (équipe trigone du CIREL). Ce département formera donc une entité indépendante située, dans sa dimension recherche, au sein du secteur sciences sociales. Pour autant des liens forts seront maintenus entre l'activité opérationnelle du service, et l'activité de recherche en matière de formation des adultes. Cette hybridation croisée recherche / dispositif de formation constitue en effet un des atouts forts de l'Université Lille 1.

Ce dispositif interagit avec l'ensemble des services concernés par la formation (SUP (CAPE), SEMM, SUAIO, BAIP) et avec le service relations entreprises de l'Université (REECOM). Il est au service des usagers et des composantes qui sont représentées dans le conseil d'orientation. Pour faciliter l'interrelation, un correspondant du service par secteur de formation est identifié et peut tenir une permanence dans les composantes du secteur.

I- Organisation Administrative :

11- Création d'un nouveau service commun

Il est créé un service universitaire de la Formation Tout au Long de la Vie, disposant du statut de service commun.

La création du service est effective à la date du 1^{er} septembre 2014.

La période septembre 2014-août 2015 est une période de transition permettant d'assurer les mises au point nécessaires et notamment :

- la mise en place d'un nouvel organigramme administratif,
- les réglages opérationnels de la nouvelle organisation en 4 pôles,
- A cet égard, les modifications ayant un impact sur les personnels seront conduites dans le cadre d'une concertation étroite avec chacun d'entre eux, et d'un dialogue permanent organisé par le directeur/trice (trice) et la présidence de l'université,
- la mise en place d'une structuration budgétaire unifiée au 1^{er} janvier 2015,
- l'information juridique des différents contractants et partenaires du CUEEP et du SUDES, et la communication générale interne et externe sur l'évolution des structures,
- le recrutement du directeur/trice/trice du nouveau service sera réalisé en vue d'une prise de fonctions à la rentrée 2014.

Ce nouveau service se substitue à la composante FC du CUEEP et au service commun SUDES qui font l'objet d'une procédure de suppression à la date de création du nouveau service.

Le nouveau service est constitué de 4 pôles internes :

- un pôle formation orienté vers l'accès et la réussite dans l'Enseignement Supérieur
- un pôle conseil dédié à l'accueil et à l'accompagnement FC
- Pôle ingénierie et pédagogie en matière de dispositif FC/FTLV
- Pôle relations entreprises FC/ FTLV

Il est doté d'une administration générale.

12- Organigramme général

(1) Le directeur/trice/directrice du service

Le directeur/trice/directrice du service est nommé par le Président pour une durée correspondant au reste de son mandat. Il dirige le service et en assure la bonne marche opérationnelle sous l'autorité du Président et de ses délégués (Vice-Président, Directeur/trice Général des Services).

Ses attributions recouvrent les responsabilités suivantes :

- la veille stratégique permettant de faire des propositions à la présidence concernant les activités FC/FTLV et leurs adaptations adéquates en fonction du marché de la Formation Permanente,
- la mise en œuvre des objectifs stratégiques fixés par la Présidence en matière de FC/FTLV,
- la gestion d'ensemble du service: élaboration et équilibre du budget, direction des personnels, pilotage opérationnel,

- l'animation d'une équipe de direction constituée des responsables des 4 pôles et du secrétaire général,
- la mise en œuvre des conditions d'une bonne dynamique d'animation du collectif des formateurs,
- la collaboration et la communication avec les composantes et services de l'université avec lesquels il entretient des relations de proximité et de confiance.

Il peut être amené à participer, par délégation express du président ou du VP en charge du domaine, et en étroite coordination avec ces derniers, au dialogue avec les acteurs institutionnels et socio-économiques relevant du champ de la FC/FTLV, dans le cadre de la négociation des contrats.

Il fixe les objectifs à atteindre annuellement en accord avec le Président, et il est responsable de leur réalisation.

Le directeur/trice est assisté d'un responsable administratif qui porte le titre de secrétaire général et d'un responsable financier.

Le directeur/trice/trice forme une équipe de direction avec les 4 responsables de pôles et le responsable administratif.

(2) Les responsables de pôle

Chaque pôle est animé par un responsable nommé par le président de l'université sur proposition du directeur/trice de service.

Chaque responsable de pôle:

Retrait des infinitifs dans la liste à puces

- Est membre de l'équipe de direction du service
- Anime et encadre les personnels affectés au pôle suivant leur activité principale
- Développe l'offre de formation,
- Participe à la démarche commerciale et de communication,
- Participe à la réponse aux appels d'offre,
- Suit les contrats et les conventions en liaison avec les partenaires
- Participe à l'élaboration du budget du pôle et en suivre son exécution
- Recherche les équilibres financiers et la rentabilité du pôle.
- Évalue et assure le suivi quantitatif et qualitatif des activités.
- Assure la collaboration entre les pôles

Le responsable de pôle reçoit, tous les ans, une lettre d'objectif (rédigée conjointement par le président (ou son délégué) et le directeur/trice/trice de service) spécifique à son pôle.

Chaque responsable de pôle est le N+1 des personnels placés sous son autorité en raison des activités qu'ils réalisent « majoritairement » dans le pôle.

Chaque pôle regroupe plusieurs activités (définies selon le pôle).

Une ou plusieurs de ces activités sont coordonnées par un **responsable d'activités**, sous l'autorité du responsable de pôle.

Les personnels sont appelés à collaborer avec l'ensemble des pôles pour la réalisation des activités pour lesquelles leur aide est nécessaire ou souhaitée.

(3) L'équipe de direction

L'équipe de direction est constituée du/de la directeur/trice, des 4 responsables de pôles et du secrétaire général.

Le/la directeur/trice anime l'équipe qu'il réunit au moins de façon hebdomadaire sur un ordre du jour qu'il définit. L'équipe de direction est consultée sur les décisions de gestion et les activités du service. Elargie au responsable financier, elle constitue le comité d'engagement amené à se prononcer préalablement à la signature de tous les contrats négociés par le service.

(4) Comité opérationnel

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet FTLV au sein de l'établissement, il est constitué un Comité Opérationnel de la FTLV qui assure un suivi de la politique FTLV déterminée par le président.

Ce comité est convoqué sur demande du Président et est composé :

- Du VP formation et des VP délégués concernés (le cas échéant : VP FTLV, VP Aide à la réussite)
- Du/de la directeur/trice du service
- Des 4 responsables de pôle
- Des directeur/trices de composantes (ou du responsable FC désigné par la composante)
- Du/de la Directeur/trice Général des Services

(5) Comité d'orientation stratégique

Afin d'assurer la bonne adaptation et compréhension de la politique FTLV de l'Université aux attentes du monde socioéconomique, il est créé un comité d'orientation stratégique qui donne son avis sur la ligne politique fixée par le président de l'Université.

Ce comité est chargé de réfléchir sur les orientations de la politique de formation continue de l'université.

Il se réunit une fois par an à l'initiative du Président de l'université.

Il est présidé par le Président de l'Université ou son représentant.

Il comprend :

Des représentants de l'université :

- Le Vice - Président Formation et les vice-présidents délégués (le cas échéant : VP d'«élué FTLV, VP délégué à l'aide à la réussite)
- Les responsables de composantes écoles, instituts ou leur représentant

Des membres extérieurs à l'établissement :

- 1 représentant de la commission formation du MEDEF
- 2 représentants d'une branche professionnelle
- 4 représentants des organisations syndicales de salariés
- Le directeur/trice du service régional de la formation permanente
- Le directeur/trice Régional du Travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
- 1 représentant du FONGECIF Nord Pas de Calais
- 1 représentant de l'OPCA régional
- 1 représentant du service public de l'emploi cadres
- 1 représentant de l'APEC

II- Pôle conseil

Dans son principe, la FTLV nécessitera d'accompagner les apprenants au plus près. Le pôle conseil offre des prestations conçues pour aider les publics, à gérer et à dynamiser leurs parcours professionnels et personnels. Les textes régissant la formation professionnelle prennent en compte cette dimension et attribuent des droits aux personnes engagées dans la vie active à la mobilisation d'outils spécifiques (VAE, Bilan de compétences...).

Ce pôle est le guichet unique d'accueil et d'orientation des publics relevant de la FC.

Il propose des services en accès permanent de façon à prendre en compte les contraintes de temps des stagiaires. Ils seront accessibles durant la formation ou indépendamment de celle-ci.

Ce pôle travaille en coopération étroite avec le SUAIO et le BAIP et tous les services de l'Université.

Activités

- Accueil, information et orientation de tous les publics FC (Service Public de l'Orientation)
- Aide à la définition de projet
- Assistance à la définition du parcours de formation
- Bilan de compétences
- Validation des acquis (VAP et VAE)
- Intervention en AIOP auprès des publics
- Préparation à l'entretien professionnel /ou accompagnement à la mobilité
- Veille sur l'évolution des demandes
- Conseil en maintien et évolution des compétences

Relations avec les composantes et les pôles

- Le pôle gère et oriente les salariés et les Demandeurs d'Emplois. qui s'adressent à lui
- Il met en œuvre la validation des acquis (VAP et VAE)
- Il assure les modules d'AIOP communs aux 6 universités
- Il suit la progression des parcours de formation dans les composantes
- Il oriente les demandes des entreprises vers le pôle entreprises

financement :

- subvention PRF
- tarification prestations
- conventions entreprises

Personnel :

- responsable de pôle, chargé de mettre en œuvre les orientations politiques
- documentaliste
- psychologues du travail (Bilan de compétences)
- conseillers en FC et en orientation
- conseillers VAE
- assistants en gestion des parcours, VAP, VAE,...

III- Pôle formation à l'accès et la réussite dans l'enseignement supérieur

L'offre de formation de ce pôle s'étendra du niveau 5 au niveau 3 (Bac-3 à Bac +3).

Ce pôle offre la possibilité de préparer et de favoriser l'entrée dans l'enseignement supérieur, mais pourrait aussi participer aux dispositifs d'aide à la réussite des étudiants de l'Université en étroite concertation avec les services concernés.

Activités :

Le pôle s'appuie sur des activités existantes :

- DAEU : accès à l'université
- Atelier de Pédagogie Personnalisé, Centre De Ressources Salariés, formation individualisée orientée DAEU (niveau V vers niveau IV et plus)
- Formations Générales Universitaires
- Remise à niveau universitaire
- Groupes modulaires en anglais
- Groupes modulaires en bureautique
- Préparations de concours
-

Il est appelé à développer avec les composantes des dispositifs pour la réussite à l'Université.

Il est en interrelation avec

- le pôle accueil : il s'articulera étroitement avec le dispositif d'information conseil et d'aide à la gestion de carrière, en cours de labellisation
- le pôle entreprise : groupes « inter » et accueil du public salarié
- le pôle ingénierie : il s'appuie sur les capacités d'innovations pédagogiques de ce pôle, en visant évolution pédagogique des dispositifs (enseignement à distance, individualisation...) et de l'offre de formation.

Relations avec les composantes

- Favoriser l'accès et la réussite des DAEU à l'Université
- Faciliter le retour à l'université des publics souhaitant y revenir
- Construire des parcours d'aide à la réussite en mobilisant des modalités pédagogiques adaptées
- Mettre en œuvre des dispositifs conçus avec le pôle ingénierie pour répondre à des besoins identifiés au sein des composantes.

Financement

- Subvention du PRF
- Délégation de Service Public (DSP)
- Conventions entreprises et financements individuels.

Personnels

- Responsable du CAARES, chargé de mettre en œuvre les orientations politiques
- CFC/responsables d'activités (DAEU, APP,...)
- Secrétariats pédagogiques
- Enseignants/formateurs du pôle ingénierie et pédagogie.

IV- Pôle Relations Entreprises

Ce pôle se situe à l'interface entre les composantes de l'université et les acteurs du monde économique et social. Il a pour principale mission de promouvoir l'expertise de l'université dans le champ de la formation professionnelle continue. Cette mission comporte donc un double volet :

- Un rôle d'aide au développement et de soutien de l'activité « entreprise » pour les composantes
- Une aide à l'organisation de la réponse aux demandes des entreprises et des organisations

Il s'appuie notamment sur le travail du pôle « Ingénierie et pédagogie » dans la mise en place de dispositifs pédagogiques innovants et bien entendu sur les compétences disciplinaires et en matière de recherche dans l'Université. L'activité de ce pôle s'organise autour d'une capacité d'analyse permanente des évolutions des métiers et des compétences.

Activités

Le pôle intervient en réponse à des demandes (composantes, organisations, ...) ou à son initiative. Ses activités s'organisent en quatre domaines :

La réponse aux besoins des organisations :

- mise en place d'une offre de formation inter et intra
- réponse sur mesure à des demandes spécifiques (hors catalogue)
- aide à la structuration RH et à la gestion prévisionnelle des compétences
- le développement des partenariats (entreprises, clusters, OPCA, donneurs d'ordre et prescripteurs, autres universités.
- Formations spécifiques sur fonds privés (RHC, Anglais, FLE, Bureautique...)

L'accompagnement des composantes dans la mise en place de dispositifs innovants

- organisation des réponses aux appels d'offres et aux appels à projet (fédérer les expertises)
- développement des relations partenariales
- préparation et le suivi d'accords de partenariats
-

La communication sur les dispositifs mis en place et les démarches de prospection

- qualification de bases de données
- l'organisation d'événements (forums thématiques sur les métiers auxquels prépare l'Université, opérations du type « Job Dating », rencontres professionnelles autour d'une thématique de pointe, ...).

La veille sur les métiers et sur les besoins en compétences

- veille sur le AO
- veille stratégique et sectorielle (prospective métiers)
- réalisations d'études.

Ce pôle intègre l'ensemble des dispositifs mis en œuvre par le p et le pôle Ingénierie à l'offre globale du service. A ce titre il peut être amené à adresser à ces pôles les stagiaires qui en relèvent.

Il travaille en étroite collaboration avec le pôle ingénierie : dans le cadre de la réponse aux appels d'offres ou aux appels à projets ; dans le cadre des démarches d'ingénierie de formation et de la mise en place de réponses sur mesure aux besoins des entreprises.

Relations avec les composantes

- Il soutient l'activité « entreprise » existante dans les composantes, pour celles qui le sollicitent
- Il participe au développement de leurs nouvelles activités en entreprises avec le pôle ingénierie.
- Il sensibilise les composantes à l'action vers les entreprises.

Financement

Le pôle a pour ressources les conventions et contrats signés avec les commanditaires sur ses activités propres.

Personnels

- Responsable du pôle chargé de mettre en œuvre les orientations politiques
- Secrétariat
- Ingénieurs de formation

V- Pôle Ingénierie et Pédagogie

Ce pôle rassemble les capacités transdisciplinaires d'innovation de dispositifs et d'innovation pédagogique.

En effet la diversité des publics accueillis à l'Université, leur rajeunissement comme les évolutions sociétales imposent de repenser et de réadapter la pédagogie, d'améliorer la flexibilité des dispositifs favorable à l'individualisation de la formation. Les pôles, les composantes et les partenaires extérieurs sont tous concernés par ces enjeux. Les compétences en ingénierie de formation, en ingénierie pédagogiques réunies dans ce pôle permettent de répondre à ces enjeux.

Il s'appuie sur une expertise acquise au sein du CUEEP, du SUDES et du CIREL.

Activités

- Enseignement et formation
- Réponse aux appels d'offre
- Formation de formateurs
- Ingénierie pédagogique : scénarisation, numérisation...
- Ingénierie de formation : création et évolution de dispositifs
- Ingénierie de projet
- Veille
- Maintien et amélioration des compétences

Ce pôle travaille à la demande pour les pôles et les composantes.

- Avec pôle accueil
- Avec le pôle formation : les personnels du pôle assurent le face à face pédagogique. Ils participent à l'évolution et/ou à la création de dispositifs
- Avec le pôle entreprise : les personnels assurent les mêmes services que pour le CAARES. Ils participent également à la réponse aux appels d'offre
- Avec les composantes : le pôle est une ressource pour celles qui manifestent des besoins d'évolution de leur offre de formation. Dans ce cas, des personnels du pôle peuvent avoir un temps de service affecté à la composante

L'activité du pôle nécessite une collaboration avec le SEMM et le CAPE.

Organisation interne

Le responsable du pôle ingénierie s'entoure de référents disciplinaires pour déterminer conjointement l'animation pédagogique et les dispositifs de formation.

Financement

Ce pôle n'a pas de recettes. Ses dépenses sont prises en charge pour ses activités internes, par les pôles et les composantes, pour ses activités externes par le pôle entreprise.

Un budget spécifique à l'innovation pourrait lui être affecté par la direction du service.

Personnels

- Le responsable du pôle chargé de mettre en œuvre les orientations politiques
- Secrétariat
- Les enseignants/formateurs (qui peuvent être organisés en collectif disciplinaire)
- Ingénieurs